



UT CFE-CGC

NOUVELLE-CALEDONIE

BP 30 536 - 98895 - NOUMEA

☎ (687) 41-03-00 📠 (687) 41-03-10

courriel : utcfecgc@utcfecgc.nc

N/Réf. 358-2021 /UT CFE-CGC NC/CC

Nouméa, le mercredi 1er décembre 2021.

Affaire suivie par : Emmanuel SORIA

Monsieur le Directeur Général du CHT

Objet : Préavis de grève au CHT.

Monsieur le Directeur Général,

L'investissement et le sens du Service Public de l'ensemble du Personnel du Médipôle ont été reconnus de façon unanime par tous : patients, familles, population du Territoire, professionnels locaux et métropolitains, partenaires sociaux, encadrements, directions du CHT, acteurs de la vie civile et politique, membres du Gouvernement, élus du Congrès, Haut-commissaire et même par le ministre de L'Outre-mer.

Les agents ont répondu présent, comme toujours, **au prix de leur santé** physique et mentale, pour **sauver des vies**.

Report des repos, dépassement des temps de travail, disponibilité, mise à mal de la vie personnelle, précarité des agents, pénibilité des tâches et adaptations aux **nouvelles missions** font partie de leur quotidien **depuis des années** et ne sont malheureusement pas pris en compte.

Les situations critiques (épuisement, burn-out, violences interprofessionnelles, maladies, démissions, démotivations, fuites des personnels) que notre syndicat vous a remontées dans les réunions, ne sont **pas prises en compte à la hauteur de leurs urgences** et ne font **qu'empirer** par les décisions que vous prenez au niveau des ressources humaines.

Un accident grave pour les agents qui pourrait entraîner un risque pour la sécurité des patients est fortement à craindre et cela relèvera de votre responsabilité pleine et entière.

Vous semblez **partager nos constats**, mais vous n'avez toujours pas mis les actions en place, malgré nos demandes constantes et répétitives.

Nous ne pouvons plus cautionner cette façon de faire et demandons :

- **Un renforcement des effectifs pour permettre de soulager les équipes qui sont à bout, de souffler.** A ce sujet, les informations données sur un taux directeur à 0 % pour 2022 sont extrêmement inquiétantes et la validation de ce taux ferait peser des risques importants sur le fonctionnement de l'établissement et la sécurité des patients.
- **Un temps de travail à réellement comptabiliser incluant :**
 - TOUS dépassements du temps de travail de TOUS les agents à comptabiliser (acté en CHSCT et en CA).
 - La reconnaissance de la pénibilité du travail de nuit à 36h par semaine.
 - Le temps d'habillage 10 minutes par jour travaillé.
 - Le temps de transmissions.
 - La perte d'heures sur GEOCOM.
 - Rendre du temps pour le cœur de métier des agents administratifs et managers.
- **Attirer et garder les compétences à tous niveaux par :**
 - Reprise de l'ancienneté en prenant en compte l'expérience professionnelle sur les derniers contrats.
 - L'avancement différencié au minimum de 30% de présentation (engagement pris en déc. 2017) fait en 2021 mais à maintenir sur les prochaines années.
 - Reprise des formations et promotions professionnelles : budget à ne pas restreindre.
 - Permettre à nos agents d'avoir des perspectives et répondre à hauteur des besoins de l'Etablissement.
 - Temps de doublure sanctuarisé.
 - L'accès à la formation sur le temps de travail.
- **Lutte contre la précarité par :**
 - La pérennisation des agents méritants ou intégration sur titre **en urgence.**
 - Le paiement de la prime de précarité de tous les agents pérennisés en dehors du dernier avenant.
- **La prise en compte de la souffrance et de l'insécurité des agents :**
 - *Arrêter d'être permissif face aux violences et aux insultes réitérées.*

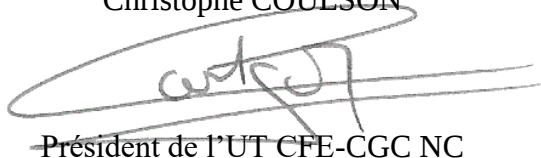
Devant votre choix continu de ne pas considérer nos remontées régulières concernant l'ensemble des agents du Médipôle et après avoir usé de toutes les ressources internes du Dialogue Social, l'UT CFE-CGC NC est contrainte de déposer un préavis de grève conformément aux dispositions de l'ordonnance 85-1181 du 13 novembre 1985.

Le mouvement prendra effet le mardi 7 décembre 2021 à 00 H 00 pour une durée d'une journée. Ce préavis concerne l'ensemble du personnel du CHT sur le site du Médipôle.

Ce préavis et la grève couvrent le débordement d'horaires en amont ou en aval des agents soumis à un service continu à la date précitée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma parfaite considération.

Christophe COULSON

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Coulson', written over a horizontal line.

Président de l'UT CFE-CGC NC

Copies :

- Madame La Présidente du CA du CHT
- Madame et Messieurs les membres du gouvernement
- Mesdames et Messieurs les élus du Congrès
- DRH du CHT
- SG du gouvernement
- DASS